

MOTION du groupe Alternatives pour Chêne-Bougeries

Pour des aménagements conviviaux à la place Colonel Audéoud

Introduction

La place Audéoud est au cœur de Chêne-Bougeries et est l'espace de rencontre le plus proche du village bientôt rénové.

Bien que centrale dans la commune, cette place est peu conviviale et donc peu utilisée par la population.

Les conseillers municipaux soussignés considérant :

- que tous les bancs existant ont été enlevés lors de la précédente législature, accentuant encore le manque de convivialité du lieu ;
- que la partie en gravier se prête parfaitement à l'installation de terrains de pétanque ;
- que la présence d'arbres et d'ombre à cet endroit favorise les activités estivales ;
- que l'Etat de Genève a lancé un appel aux communes pour des petits projets de cohésion sociale post-COVID (voir article de la Tribune de Genève du 13.3.21 en annexe) ;

Invitent le Conseil administratif de la Ville de Chêne-Bougeries à :

- élaborer un pré-projet simple d'aménagement de deux terrains de pétanque sur la place Colonel Audéoud, accompagnés de tables et bancs fixes à proximité ;
- soumettre ce pré-projet au Département de la Cohésion sociale dans les délais mentionnés (23 avril 2021) ;
- étudier, sur la base par exemple du dossier « Faire vivre la place Audéoud » jointe en annexe de cette motion, la possibilité d'aménagements complémentaires, temporaires et/ou pérennes.

Catherine Armand, Céline Pillonel, Tina Bisanti

Annexes :

*Article de la Tribune de Genève du 13.3.21
Dossier « Faire vivre la place Audéoud »*

Les communes sollicitées pour l'après-Covid-19

Cohésion sociale

Thierry Apothéloz offre deux tiers du financement de petits projets dans les quartiers pour recréer du lien social.

La politique de cohésion sociale en milieu urbain est inscrite dans une loi depuis 2012. Mais, jusque-là, elle n'a pas accouché de grand-chose. Aujourd'hui, le conseiller d'État Thierry Apothéloz apporte un élément concret d'un début de mise en œuvre. Le responsable cantonal de la Cohésion sociale a lancé cette semaine un appel aux communes pour qu'elles proposent des projets dans les domaines de la culture, du sport ou de l'action sociale visant à renforcer le lien entre les habitants. Et il a un atout majeur: le Canton et une fondation apporteront deux tiers du financement des projets retenus.

«Au moment où on évoque un déconfinement, il est essentiel de lier l'aide individuelle à des projets collectifs, commente le conseiller d'État. La crise sanitaire et ses effets ont en effet accru la fragilité sociale de nombreuses personnes. Dans ce cadre, l'action des communes est importante car elle permet de resserrer des liens au niveau des quartiers. L'appel qui leur est fait est la première démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une loi votée il y a déjà neuf ans. Mais il y en aura d'autres.»

Une comédie musicale?

Concrètement, le Canton met 300'000 francs sur la table pour financer deux tiers des coûts, le reste étant à la charge des communes. La moitié de cette somme vient d'une fondation privée. Sont visées des actions de petite envergure et ciblées - qui peuvent être portées par des associations, des coopératives, des fondations ou des entreprises -, puisque le montant maximum finançable s'élève à 60'000 francs par projet couvrant les années 2021 et 2022. L'appel a été lancé officiellement mercredi. Les communes ont jusqu'au 23 avril pour déposer leurs dossiers. Un jury désignera les élus le 21 mai.

Thierry Apothéloz compte sur l'expertise et la connaissance du terrain des communes pour élaborer des projets pertinents. À titre d'exemples, il cite la mise sur pied d'un tournoi pour favoriser la pratique du sport ou la création d'une comédie musicale. «Mais je suis ouvert à toute proposition, ajoute-t-il. Nous les présenterons à nos partenaires lors du dialogue social genevois, qui se tiendra le 29 avril.»

L'un des objectifs de la loi sur la cohésion sociale en milieu urbain étant d'agir là où les besoins sont les plus grands, seront favorisées les interventions portant sur les quartiers identifiés comme prioritaires dans l'analyse du Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE). C'est un avantage, mais cela n'exclura pas les quartiers plus favorisés.

«Ce sont des actions rapides à mettre en œuvre qui sont visées, conclut le conseiller d'État. Si la partie de financement que nous apportons est limitée dans le temps, cela me plairait assez que des projets qui émergent soient ensuite repris par les communes concernées.» **Eric Budry**

Faire vivre La place Audéoud



Insuffler davantage de spontanéité dans l'espace urbain

Faire de la place une expérience conviviale

Dynamiser un éco-système urbain local

Contexte

La place Audéoud est au cœur de Chêne-Bougeries et est l'espace de rencontre le plus proche du village bientôt rénové.

L'idée serait d'en faire à terme :

- un lieu convivial où l'on se rencontre, où l'on échange et où chacun a une place et une identité
- un lieu fonctionnel pour les habitants, les passants.

Inspiration : l'urbanisme tactique

On voit aujourd'hui émerger un peu partout dans le monde des initiatives locales et ciblées, visant à redynamiser les espaces publics. L'urbanisme tactique, ou acupuncture urbaine, est l'un des visages de la transformation de la ville en ce début de XXI^{ème} siècle.

Des expérimentations passionnantes se développent au niveau local, avec l'accord des autorités. Ces projets variés sont autant de signes que le renouveau urbain est en train de s'inventer sous nos yeux et qu'il a pour noms : innovation sociale et partage.

Elles reposent sur trois principes : l'intervention à petite échelle, le court terme et le low-cost. À rebours des grands projets d'aménagement urbain, ces projets permettent aux habitants et usagers d'un quartier de s'investir pour leur lieu de vie, bref de se réapproprier l'espace public.

Cette démarche vise également à développer un urbanisme local et qui en même temps cherche à se rendre fluide et adaptatif par rapport à l'environnement qui l'entoure.

Idées pour la place Audéoud

Il est proposé d'activer et d'humaniser cette place comme zone de rencontre et d'échange pour tous les profils d'utilisateurs (famille, enfants, adolescents, passants).

Le concept se compose d'une mixité de trois fonctions, proposées pour suggérer une occupation nouvelle de cet espace public et faciliter sa réappropriation par les usagers:

- se rencontrer
- se divertir
- se reposer / se restaurer

Pour cela, il est proposé que la commune aménage l'espace de deux manières :

1. de façon pérenne avec des aménagements fixes de type tables et bancs ancrés au sol, terrains de pétanque, etc.
2. de façon temporaire et au gré des saisons été/hiver pour qu'il soit accueillant, facile d'accès, ouvert, qu'il mobilise la communauté locale avec des espaces de marché / food truck / apéro et qu'il soit propice à l'appropriation par le biais d'activités proposées (lecture, musique, art, jeu).

L'objectif est de transformer la représentation et l'utilisation cette zone neutre et sous-utilisée en un espace à vivre, accueillant et convivial.

Rôles de la commune

Afin de valoriser au mieux cette initiative, les services compétents de la commune sont déterminants pour :

1. activer le dialogue de proximité avec les habitants et usagers et rendre possible l'installation d'activités commerciales annexes temporaires ;
2. porter ce projet auprès des associations relais comme les associations à but social, environnemental et culturel, les associations de riverains et les commerçants pour les inviter à s'investir dans l'initiative et imaginer des projets etc. ;
3. communiquer plus largement le projet auprès de la population, pour l'inviter à imaginer d'autres lieux sous-exploités à investir ;
4. accueillir les propositions citoyennes d'utilisation de l'espace et les soutenir si besoin.

Perspectives

On peut imaginer que, sur le modèle de ce projet, des initiatives citoyennes puissent plus facilement voir le jour pour encourager la participation des jeunes ou des moins jeunes à la vie de la communauté.

*Rédigé par Catherine Armand,
17 mars 2021*

Illustration des aménagements possibles

Se rencontrer

S'asseoir autour de tables, sur des estrades, disposition de chaises et parasols, présences de plantes



Se divertir

Mise en place de jeux, de terrains de pétanques, de boîtes à livres...



Participer

Créer du lien intergénérationnel entre les personnes âgées des différentes associations (Horizons nouveaux, groupes de tricots) et EMS de Chêne-Bougeries et d'autres volontaires, pour décorer de manière éphémère le mobilier urbain.



Se restaurer et faire ses achats

A terme, une fois que le Village est rénové et vivant et que la place est réinvestie par la population, on pourra alors imaginer la présence de food trucks, d'un marché.

